



Soirée amicale de l'ALJB

Visite exclusive du Lëtzebuerg City Museum : « Les actes juridiques qui ont balisé l'histoire de la ville », suivie d'un dîner et d'un quiz

Date : Jeudi 26 janvier 2023 - visite : 18h15 - dîner : 20h00

Lieu: Lëtzebuerg City Museum (https://citymuseum.lu), 14, rue du Saint-Esprit, L-1475

Luxembourg

Brasserie Restaurant L'Hêtre beim Musée (https://lhetre.lu), 24, rue du Saint-Esprit,

L-1475 Luxembourg

Guide: Mme Marie-France Beaulieu, guide attitrée auprès du musée

Chers membres.

Vous êtes cordialement invités à une **visite** guidée inédite du « Luxembourg City Museum ». Cette visite mettra en valeur quelques actes juridiques exceptionnels qui ont balisé l'histoire de la ville. Vous pourrez contempler les originaux qui ont été signés par des figures mythiques – mais tout autant réelles – de l'histoire du pays.

La visite sera suivie d'un **dîner** digne des comtes et comtesses qu'on aura côtoyés au musée. Il se tiendra au restaurant Le Hêtre qui vient d'ouvrir ses portes au sein du musée et qui a reçu d'excellentes critiques dans la presse.

Afin d'animer encore plus la soirée, un **quiz** sera organisé lors du dîner et les gagnants ne partiront pas les mains vides.

Laissez-vous surprendre, apprenons et passons une agréable soirée ensemble !

Menu : Entrée : Saumon marinée tataki ; Plat : Filet de Bar ; Dessert : Croustillant au chocolat.

Inscriptions : L'inscription est réservée aux membres et uniquement via notre site <u>www.aljb.lu</u> (rubrique « Événements - Prochains événements », accessible avec vos identifiants) pour le vendredi <u>20 janvier au</u> plus tard.

Frais : l'entrée au musée, la visite guidée, le quiz avec ses cadeaux ainsi que les boissons comprises dans le menu sont offerts par l'ALJB, ce qui réduit la participation aux frais pour les membres à **58 EUR**. Cette contribution est à virer, dès votre inscription, sur le compte IBAN LU19 1111 0754 4576 0000 (code BIC CCPLLULL) avec mention de « [votre prénom + NOM] événement 26.01.23 ».

En cas d'**annulation** de votre part, les frais de participation ne seront remboursés que si l'annulation intervient avant le vendredi 20 janvier à 10h00 **ET** qu'une personne sur la liste d'attente prend votre place. Passé ce délai, aucun remboursement ne pourra avoir lieu. Nous vous remercions de votre compréhension.

Places limitées : afin d'assurer une expérience optimale, le nombre de places est <u>limité à 20 personnes</u>. La date de réception de votre inscription sur notre site et de votre paiement sont déterminants pour assurer votre place.

Certificat de présence : vu le caractère culturel et amical de cette soirée, aucun certificat de participation ne sera fourni.

Parking: parkings du centre-ville.

Photos : veuillez noter que des photographies de l'événement sont susceptibles d'être publiées sur notre site.

ALJB asbl